

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Humanitaire et Physiothérapie

1. Caractéristiques du module

Code : S .PH.SO371.2905.F.16

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 45h. Temps de travail personnel encadré : 10h. Temps de travail personnel individuel : 25h.

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Utiliser pour sa pratique, les savoirs pertinents et actuels de la physiothérapie, des sciences du mouvement ainsi que des sciences apparentées (Ab1)
- Utiliser le raisonnement clinique pour fonder un processus de prise de décision physiothérapeutique centré sur le client/patient (Ab3)
- Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des client-e-s/patient-e-s, leurs proches et leurs soignant-e-s, de même qu'avec des groupes de collègues ou de client-e-s/patient-e-s (Bb2)
- Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patient-e-s/client-e-s (Bb4)
- Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social. (Cb1)
- Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé (Db2)
- Utiliser les possibilités offertes par les technologies pour rechercher des informations, pour optimiser les prestations au client/patient, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités. (Db3)
- Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé (Eb1)

Objectifs généraux du module

- Découvrir le monde humanitaire : ses acteurs, ses enjeux, ses approches, ses conditions, en particulier dans le domaine de la rééducation /réhabilitation et du handicap
- Développer un regard critique sur l'humanitaire : ses apports, ses limites.
- Sensibiliser aux approches dans les projets humanitaires, donc aux compétences requises en terme de : physiothérapie, pédagogie, santé publique et communautaire, anthropologie, interculturalité

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Ce module est une sensibilisation à l' « Humanitaire », dans le sens de projets de solidarité internationale en principe (entre pays à revenu élevé et pays à revenu faible ou intermédiaire), au niveau de l'urgence (et post-urgence), ainsi que de l'aide au développement/coopération.

Ce type de projets/programme implique des approches de : santé publique, en particulier sur les fonctionnements des systèmes de santé dans les pays à faible revenu, communautaires, se focalisant sur des implications plus proches de groupes de population en situation de vulnérabilité; culturelles, intégrant les représentations de la maladie et du handicap des populations concernées comme nos propres références occidentales, de professionnels de la santé.

Les principaux organismes qui interviennent dans ce cadre, avec leurs fonctionnements, et leurs conditions sont abordés (CICR, HI), mais aussi de plus petites organisations (physiothérapeutes du monde,...).

Enfin, la question de l'aide et du don, au centre des projets humanitaires, est également questionné.

La thématique est envisagée sous des angles théoriques et en lien avec des expériences et projets vécus par les intervenants en Amérique Centrale et du Sud, Asie, Afrique.

Quelque(s) technique(s) spécifique(s) de rééducation sont abordés, en particulier, autour de la problématique de la paralysie cérébrale, de l'ulcère de Buruli, de l'amputation ou de la lésion médullaire.

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- Cours magistraux
- Témoignages
- Travaux de groupe
- Auto-apprentissage
- Atelier pratique

Exigences de fréquentation : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29).

La présence aux cours pratiques, aux ateliers, aux pratiques simulées et aux séminaires est obligatoire. Un taux d'absence de 10% pour juste motif est toléré.

Pour tout le module, en cas d'absences cumulées (théorique et pratique) dépassant 20%, l'étudiant ne pourra pas se présenter aux examens et obtient la note F au module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen oral, en groupe
- B. Un document écrit, de groupe, à rédiger

Modalités

- Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.
- Période : 28^{ème} semaine, année civile 2022

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du ci-dessus.

Le module est validé si l'étudiant-e

- obtient au moins la qualification E à l'évaluation

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

Modalités :

- Un travail écrit ciblant les parties échouées. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.
- En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.
- Période : 36^{ème} semaine, année civile 2022

Haute école de santé
Genève

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- OMS, CBR Organisation (2010) (2007), *Anthropologues et ONG : des liaisons dangereuses ?* Humanitaire, Hors Série n°4
- OMS CBR Organisation (2010)
- Charmillot M. (2008), *Aider, n'est pas donné !*, Réflexions sur l'aide et le développement, Nouvelle revue de psychosociologie. 2, 6, 123-138
- Krefting D. (2001) *Comprendre les approches communautaires du handicap dans le développement (CAHD)*, Lyon : handicap International, 84 p.
<http://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1434&context=gladnetcollect>
- (2012) Manuel de cycle de projet, Terre des Hommes
<http://www.tdh.ch/documents/157>
- Micheletti P. (2008) *Humanitaire: s'adapter ou renoncer*. Hachette Livre (Marabout)
- Werner D.(2009), *Disabled Village children*, 2nd Edition, The Hesperian Foundation, Berkeley, California, USA
http://hesperian.org/wp-content/uploads/pdf/en_dvc_2009/en_dvc_2009_fm.pdf
- Werner D. (1991), *L'enfant handicapé au village*, Lyon, Ed handicap International, Version française, traduite et publiée par :
- HANDICAP INTERNATIONAL
http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/EnfantHandicapeVillage/French_disabled_village_children_intro.pdf
- Simonet V. (2008), *Prévention des incapacités dans l'ulcère de Buruli*, rééducation de base CRS
- OMS (2014), *Lésions de la moelle épinière: perspectives internationales*
https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/131505/WHO_NMH_VIP_13.03_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- *HI Réadaptation précoce en situation de conflit et de catastrophe (2020)*
<https://hi.org/fr/readaptation-precoce-lors-des-conflits-et-des-catastrophes>

Références bibliographiques complémentaires dans le syllabus

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Jean-Luc Rossier (jean-luc.rossier@hesge.ch)

Enseignants :

- Jean-Luc Rossier

Vacataires* :

- Dr. Sigiriya Aebischer Perone,
- Leslie Angama-Muller
- Lucia Maddalena Bernhard
- Sibille Bühlmann
- Valérie Bouloudani
- Didier Cooreman
- Raphaël D. Eklou-Natey
- Nejla Essaafi El Khadiri
- Théogène Gakuba
- Elke Hottenhot
- Chantal Junker-Tschopp
- Tamara Martinez
- Valérie Simonet
- Dr. Beat Stoll
- Daniel Suda-Lang

Et/ou autres intervenants CICR

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2021 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière

Haute école de santé
Genève

*sous réserve de modification